

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERNANTOIS

Réunion ce jour, vendredi 07 mars 2019 à 20H30 à la mairie, sur convocations individuelles adressées le 01 mars 2019.

ORDRE DU JOUR

- ECLA : -Révision des statuts
-Recomposition du Conseil Communautaire à la suite de l'adhésion de Baume-les-Messieurs
- Souvenir Français : adhésion
- Elections : commission de contrôle des listes électorales
- Comptes rendus de réunions
- Questions et informations diverses

Etaient présents : Monique PYON, Christophe PERRIN, Gérard GIONO, Céline ANTONIO, Liliane BOURCET, Magali DOLLFUS, Michel SANCHEZ.

Absents excusés : Christian PONARD, Laurent VERNIER.

Secrétaire de séance : Michel SANCHEZ

Mme Monique PYON, maire, accueille les membres du Conseil et ouvre la séance.

- **ECLA : -révision des statuts** : Par délibération du 14 septembre 2017, le Conseil Communautaire a approuvé ses nouveaux statuts issus de la fusion entre ECLA et l'ex Communauté de Communes du Val de Sorne, applicables au 1^{er} janvier 2018. Compte tenu des changements intervenus, notamment pour les compétences suivantes : - tout d'abord la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) à compter du 1^{er} août 2018 conformément à la délibération du Conseil Communautaire du 15 novembre 2018 et à la loi du 03 août 2018, - la modification de la compétence Petit Patrimoine Bâti conformément à la délibération du Conseil Communautaire du 15 novembre 2018, - et de l'adhésion de la Commune de Baume-les-Messieurs à ECLA au 1^{er} janvier 2019 selon arrêté préfectoral du 10 décembre 2018. Le Conseil Communautaire dans sa séance du 24 janvier 2019 a approuvé le projet de statuts joint à la présente. Ce dernier doit être soumis à l'approbation des Conseils Municipaux des communes membres dans un délai de 3 mois selon la règle de la majorité qualifiée, à savoir 2/3 des Conseils Municipaux qui représentent plus de la moitié de la population, ou accord de la moitié des Conseils Municipaux représentant les 2/3 de la population. Le Comité Exécutif Local, dans sa séance du 28 janvier 2019, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve le projet de statuts d'ECLA applicables au 1er janvier 2019 joints en annexe, charge M. le Maire de transmettre la présente délibération à M. le Président d'ECLA et à M. le Préfet du Jura,

Vote : 7 pour

- **ECLA -Recomposition du Conseil Communautaire à la suite de l'adhésion de Baume-les-Messieurs** : Dans le cadre de la fusion entre ECLA et l'ex Communauté de Communes du Val de Sorne, le Conseil Communautaire, par délibération du 19 septembre 2016, avait opté pour une composition du Conseil Communautaire basée sur un accord local à 63 Conseillers Communautaires répartis comme suit :

| | | |
|------------------------------|-----------------------|---|
| LONS-LE-SAUNIER : 25 sièges, | COURLAOUX : 2 sièges, | et les 26 autres communes à 1 siège. |
| MONTMOROT : 4 sièges, | COURLANS : 2 sièges, | |
| PERRIGNY : 2 sièges, | MACORNAY : 2 sièges | |

M. le Préfet, par arrêté du 10 décembre 2018, a autorisé l'adhésion de la Commune de BAUME-LES-MESSIEURS à ECLA au 1^{er} janvier 2019. Dans ce contexte, il convient de procéder à la recomposition du Conseil Communautaire selon l'article L5211-6-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. ECLA a proposé de maintenir la composition du Conseil Communautaire sur la base d'un accord local fixant à 64 Conseillers Communautaires répartis comme suit :

| | | |
|------------------------------|-----------------------|----------------------|
| LONS-LE-SAUNIER : 25 sièges, | PERRIGNY : 2 sièges, | COURLANS : 2 sièges, |
| MONTMOROT : 4 sièges, | COURLAOUX : 2 sièges, | MACORNAY : 2 sièges |

TRENAL : 2 sièges compte tenu de la création d'une commune nouvelle avec MALLEREY selon arrêté préfectoral en date du 18 mai 2017, fixant le nombre de représentants de cette commune

et les 25 autres communes à 1 siège, à savoir : BAUME-LES-MESSIEURS, BORNAY, BRIOD, CESANCEY, CHILLE, CHILLY-LE-VIGNOBLE, CONDAMINE, CONLIEGE, COURBOUZON, L'ETOILE, FREBUANS, GERUGE, GEVINGEY, MESSIA-SUR-SORNE, MOIRON, MONTAIGU, PANNESSIERES, LE PIN, PUBLY, REVIGNY, SAINT-DIDIER, VERGES, VERNANTOIS, VEVY, VILLENEUVE-SOUS-PYMONT.

Le Comité Exécutif Local, dans sa séance du 28 janvier 2019, a émis un avis favorable.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, prend acte de la nécessaire reconstitution du Conseil Communautaire à la suite de l'adhésion de la Commune de BAUME-LES-MESSIEURS à ECLA au 1er janvier 2019, émet un avis favorable à la composition du Conseil Communautaire basée sur l'accord local à 64 conseillers communautaires répartis comme suit :

| | | |
|------------------------------|-----------------------|----------------------|
| LONS-LE-SAUNIER : 25 sièges, | PERRIGNY : 2 sièges, | COURLANS : 2 sièges, |
| MONTMOROT : 4 sièges, | COURLAOUX : 2 sièges, | MACORNAY : 2 sièges, |

- TRENAL : 2 sièges compte tenu de la création d'une commune nouvelle avec MALLEREY selon arrêté préfectoral en date du 18 mai 2017, fixant le nombre de représentants de cette commune,

- et les 25 autres communes à 1 siège, à savoir BAUME-LES-MESSIEURS, BORNAY, BRIOD, CESANCEY, CHILLE, CHILLY-LE-VIGNOBLE, CONDAMINE, CONLIEGE, COURBOUZON, L'ETOILE, FREBUANS, GERUGE, GEVINGEY, MESSIA-SUR-SORNE, MOIRON, MONTAIGU, PANNESSIERES, LE PIN, PUBLY, REVIGNY, SAINT-DIDIER, VERGES, VERNANTOIS, VEVY, VILLENEUVE-SOUS-PYMONT.

- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le Préfet du Jura et à Monsieur le Président d'ECLA.

Vote : 7 pour

- **Souvenir Français : adhésion** : Le Maire informe le Conseil qu'un courrier a été adressé à la commune pour une demande de don ou d'adhésion. Il sera proposé, comme chaque année, une subvention de 70 € au vote du budget.

Vote : 7 pour

- **Elections : commission de contrôle des listes électorales :**

| | Délégués de la commune | Délégués de l'Administration | Délégués du Tribunal |
|------------|------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|
| Titulaires | DOLLFUS Magali | PAILLARD Sébastien | CORNIER Catherine |
| Suppléants | BOURCET Liliane VERNIER Laurent | JUNCKER Christian | GUILLOT Franck |

- **Comptes rendus de réunions :**

SIE de l'Heute la Roche : poursuite des opérations de recherche en eau, présentation du budget, obligation de créer un syndicat mixte. Pour information obligation est faite depuis le plan VIGIPIRATE d'augmenter la teneur en chlore de l'eau

ECLA - Commission Transport : participation d'ECLA au financement des accompagnateurs de transports scolaires à hauteur de 50 %. Pour le financement des arrêts de bus scolaire, participation financière d'ECLA mais sollicitation financière de la commune.

ECLA : Commission Affaires Culturelles : Concernant la restauration du petit patrimoine communal, ECLA évoque une participation financière possible. Les conditions de ce financement sont en discussion.

SICTOM : Première réunion des délégués d'ECLA programmée au SYDOM du Jura :

- ✓ Information sur l'avancée de l'étude SICTOM sur la tarification incitative.
 - Un point est fait sur les différents volets d'action du projet. Son étude est confiée à deux bureaux extérieurs. La Synthèse interviendra au 2^{ème} semestre 2019.
- ✓ Information sur le projet de modification de la représentation des communes d'ECLA au sein du SICTOM : Sans ordre de priorité reporté après les élections municipales de 2020

- ✓ Présentation du fonctionnement de la gestion des déchets par le SYDOM :
 - En chiffres : 78 000 habitants de 175 communes sont concernés.
 - 40 000 tonnes de déchets (bac gris) traitées annuellement pour le réseau chaleur de la ville de Lons-Le-Saunier
 - Le contenu des bacs bleus, après tri, est valorisé

- Questions et informations diverses :

- ECLA projet 2019 : Route de Courbette pour la portion entre la RD 41 et la Vierge
Réfection du canal Croix Saint Claude (financement 50/50 commune /ECLA)

- Projet travaux communaux : Remplacement des volets de la mairie ;
Ensemencement des allées du cimetière ;
Classement des archives communales (Centre de Gestion),
Marquage au sol
Réfection du haut de la Montée du Bourg
Sécurisation de la rue du Déroube

- Salle multi-activités : installation d'une sonorisation et achat de deux gaufriers.

- Grand débat : Un cahier de doléances a été mis à la disposition des habitants du village du 02 au 20 février 2019.
 - Le recensement a été effectué dans de bonnes conditions, quelques personnes réfractaires n'ont pas répondu. La tendance irait vers une diminution de la population.
 - Projet d'installation de jeux dans le verger derrière la salle multi activités.
 - le Conseil Municipal remercie chaleureusement le Club du Val de Somme dont la Présidente a remis un chèque de 520 €. Ce don servira à l'action sociale communale.
 - Un dossier de catastrophes naturelles a été déposé en Préfecture. Le traitement de ce dossier aura lieu au second semestre 2019.

La séance est levée à 23h.

Le secrétaire de séance
Michel SANCHEZ

